

**50 &
100**
ANS 1969
1919

ROBERT DE CAUMONT

(1930-2017)

**DIRECTEUR DE L'INSTITUT D'URBANISME DE PARIS DE 1969 À 1972.
ENSEIGNANT À L'INSTITUT D'URBANISME DE L'ACADÉMIE DE PARIS ENTRE 1974 ET 1978.**

BIOGRAPHIE

Cet énarque (1957) qui passe l'essentiel de sa vie en politique est directeur de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris pendant son rattachement à la toute nouvelle Université de Paris IX-Dauphine. Il a alors pour mission de refonder cette institution ancienne secouée par mai 68 et issue de la Sorbonne dans une Université en constitution tournée vers l'économie et installée dans les locaux parisiens de l'OTAN, au moment où l'organisation internationale les abandonne.

Le choix de Robert de Caumont est très emblématique de la volonté de contrôle que l'Etat voulait conserver sur « son » institut d'urbanisme, au point d'y nommer un haut fonctionnaire sans légitimité universitaire dans le domaine, mais aussi de la réaction de l'administration au changement introduit par mai 1968 : De Caumont était un technocrate « de gauche », touché par les idées de participation et décentralisation. Il fait le lien parfait entre un appareil d'Etat très structuré et la contestation radicale qui lui est adressée. La greffe ne prit cependant pas puisque De Caumont ne parvient pas à stabiliser l'Institut d'urbanisme à Dauphine, sujet à de nombreuses grèves et protestations (« numerus clausus », contenu des cours, autogestion revendiquée...), au moment où l'ingénieur et géographe Pierre Merlin met en place un projet concurrent, le département d'urbanisme du Centre universitaire expérimental de Vincennes. C'est donc une autre université en création (Paris XII-Val-de-Marne, tournée vers l'environnement) qui, cette fois avec succès, accueille l'IUUP à la rentrée 1972.



Robert de Caumont vers 1978 (source : Wikipédia)

Mais à ce moment, le suractif Robert de Caumont s'est déjà lancé dans d'autres aventures en s'impliquant dans le mouvement des Groupes d'action municipale issu de Grenoble et d'Hubert Dubedout. Il en sera secrétaire national et publiera un ouvrage sur le sujet. Il mène une liste « GAM » à Hérouville-Saint-Clair, banlieue nouvelle près de Caen, aux élections locales de 1971. Mais, même s'il avait maintenu une présence politique en Calvados durant toutes les années 1960, c'est François Geindre, plus installé localement qui est élu à sa place. C'est dans cet esprit qu'il enseignera à l'Institut d'urbanisme de l'Académie de Paris (futur IFU) entre 1974 et 1978 « La démocratie locale à l'épreuve de l'urbanisation ». Plus à l'aise qu'à l'IUP pour y mettre en application ses convictions participationnistes, il indique que « le programme n'est qu'une suggestion qui pourra être modifié dès la première séance de travail si les étudiants le souhaitent ».

Passionné et visionnaire, c'est finalement dans les Hautes-Alpes qu'il put réussir une vraie carrière politique à partir de 1981, arrivée de la gauche au pouvoir : comme député des Hautes-Alpes inscrit au Parti socialiste reconnu comme rocardien (1981-86), président du Parc national des Ecrins (1981-85) et maire de Briançon (1983-91).

ŒUVRE

Originaire de Paris et passé par la Normandie, Robert de Caumont découvre la haute montagne alpine en 1981, doublement « parachuté » par le parti socialiste victorieux de François Mitterrand : aux élections législatives et à la présidence du Parc naturel des Ecrins (créé en 1973). L'opération fonctionne, puisqu'il est élu à Briançon en 1983 et qu'il fera du milieu montagnard la véritable cause de sa vie.

C'est ainsi qu'il est choisi comme rapporteur de la première loi montagne (la « seconde » est une révision du texte en 1996). Issue à la fois des textes spécifiques sur le pastoralisme et des luttes sociales et environnementales des années 1970 (Larzac), cette loi fut décisive pour la reconnaissance dans le droit des spécificités des massifs de moyenne et haute altitude, dans de multiples champs : urbanisme, tourisme, agriculture, organisation des services publics, fiscalité. La loi littoral adoptée l'année suivante lui doit beaucoup.

Comme maire, le nom de Robert de Caumont est lié au raccordement de la ville de Briançon à la station de ski de Serre-Chevallier par le télécabine du Prorel. Il mène ainsi à son terme un projet local issu des années 1960 mais contrecarré par le Plan neige exclusivement tourné vers la création de stations nouvelles. La préfecture des Hautes-Alpes devient en 1989 une station de ski urbaine, manière à la fois de revitaliser la vieille cité alpine perchée et de préserver de l'urbanisation les montagnes. Mais la facture est élevée et la ville s'endette : Robert de Caumont y perd son mandat.

BIBLIOGRAPHIE :

Caumont, Robert de; et Tessier, Marc : *Les Groupes d'action municipale*, Éditions universitaires, Paris, 1971

SOURCE :

Busquet, Grégory; Carriou, Claire; Coudroy de Lille Laurent, *Un ancien institut... Une histoire de l'Institut d'urbanisme de Paris*, 36 p, Institut d'urbanisme de Paris-Ville de Créteil, 2005.
Entretiens avec Philippe Pinchemel (1999), Jean-Claude Pellerin (1997), René Houin (2016).
Livrets d'enseignements du département d'urbanisme du centre universitaire de Vincennes (années 1974-75, et 77-78).
Loi montagne : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000317293&dateTexte=vig>
Ressources en ligne diverses (chroniques nécrologiques, parlementaires, wikipédia...)
Sellier, Michèle, *Les Groupes d'action municipale*, thèse en science politique, Université de Paris 1, 1975.